

La Présidence de l'Union européenne

Catherine Flaesch-Mougin,

Professeur à l'Université de Rennes I,

coordinatrice du Centre
d'excellence Jean Monnet de Rennes,

Chaire Jean Monnet

La présidence de l'Union : 1 moment particulier pour un Etat membre

- 1 moment clef pour chaque Etat membre
- 1 moment court : 6 mois seulement !!
- 1 moment soigneusement préparé
(souvent 2 ans auparavant)

« Préparez cet événement comme si notre avenir politique en dépendait »

François Fillon, 17 novembre 2007

- 1 présidence tournante
 - selon 1 ordre fixé pour associer des Etats différents (en taille, au plan géographique, au plan économique)
 - France (1er juillet-31 décembre 2008)
 - Rép. Tchèque (1er janvier- 30 juin 2009)
 - Suède (1er juillet- 31 décembre 2009)
 - Une présidence tournante qui s'oppose aux présidences de la Commission (Président Barroso pour 5 ans) et du Parlement européen (Président Pöttering pour 2.5 ans)

Le rôle de la Présidence

- Lorsqu'un Etat membre assure la Présidence du Conseil de l'UE :
 - le chef d'Etat ou de gouvernement préside le Conseil européen qui se réunit au moins 2 fois par an pour fixer les grandes orientations et donner l'impulsion politique
 - les ministres président le Conseil de l'Union européenne qui se réunit plusieurs fois par mois pour prendre les décisions communes qui engagent tous les Etats membres
 - des représentants du gouvernement président les groupes de travail (environ 200) dépendant du Conseil

La Présidence du Conseil joue un rôle primordial au plan administratif et politique

- Tâches de gestion et de management
- Rôle de porte-parole de l'Union européenne pour les affaires de politique étrangère
- Rôle d'initiative et de leadership
- Coordination des positions des Etats et des institutions pour favoriser les accords et dégager des compromis

- La présidence de l'Union : un rôle difficile

→ concilier la neutralité du manager et le leadership de l'Union avec ses intérêts nationaux



« Il n'y a pas de France forte sans l'Europe et il n'y a pas d'Europe puissante sans la France »

N. Sarkozy

Les ambitions affichées par la France pour sa présidence (1er juillet-31 décembre 2008)

□ Quatre priorités devant guider et structurer
les travaux préparatoires

- l'immigration,
- l'énergie et l'environnement,
- la politique européenne de la défense
- la Politique agricole commune

- Un enjeu de taille
 - Confirmer le retour de la France en Europe
 - Réussir une Présidence qui serait la dernière du genre en cas d'entrée en vigueur du traité de Lisbonne

■ Une présidence source d'interrogations

- Aptitude de la France à tenir ses priorités ?

- Aptitude de la France à faire des compromis ?

■ En pratique :

■ une présidence confrontée à des crises

- Crise institutionnelle du « non irlandais » au traité de Lisbonne le 12 juin 2008
- Crise géorgienne d'août 2008
- Crise financière puis économique à partir de septembre 2008

Quel bilan ?

- L'action du Président Sarkozy : une action saluée par les parlementaires européens le 16 décembre 2008

« Ce serait abusif de trouver la Présidence française parfaite, mais malhonnête de la trouver râtée »

B. Poignant, président du groupe socialiste au Parlement européen

■ Un style et des méthodes inhabituels

- Forte personnalisation
- Volontarisme
- Pragmatisme
- Bouleversement des processus décisionnels : « *Une diplomatie du culot* »

⇒ Bonne réactivité aux crises

⇒ aura de la Présidence

⇒ Mise en évidence de la place du Conseil européen et du rôle de la Présidence notamment dans l'urgence

⇒ Une présidence dans la tradition gaullienne

L'impact de la Présidence française pour l'avenir

- L'impact **institutionnel** de la Présidence française de 2008
 - A la souligné l'importance de la création par le traité de Lisbonne d'une Présidence permanente du Conseil européen
 - Quelle personnalité comme président du Conseil européen ?

■ Les échéances de 2009

1) Depuis le 1er janvier 2009, présidence de l'Union par la République Tchèque

6 priorités

1. Une Europe compétitive (approfondissement du marché intérieur)
2. La promotion de la sécurité énergétique
3. L'approfondissement du partenariat transatlantique
4. Le développement de l'espace
5. L'accélération des négociations d'adhésion avec la Croatie et la Turquie
6. Le partenariat oriental

Une présidence tchèque ...

- Avec des ambitions très différentes de la France pour l'UE
- Ouverte sur fond d'eurosepticisme
- Une 1ère présidence pour la République Tchèque
- Engagement du Premier Ministre à faire ratifier le traité de Lisbonne (Parlement – 3 février 2009)
- Une présidence déjà confrontée à des crises...et à la concurrence du Président français !

2) Les élections au Parlement européen en juin 2009

- Élection d'un nouveau Parlement européen pour 5 ans par l'ensemble des citoyens de l'UE

736 députés dont 72 Français à élire

- Paradoxe : le PE, une institution importante
 - pour l'adoption des textes
 - et la nomination de la Commission européenne

3) La nomination de la Commission européenne

- Après l'élection du nouveau Parlement européen
- Désignation d'un nouveau président de la Commission et de nouveaux commissaires
- Une nouvelle donne même si le traité de Lisbonne n'est pas entré en vigueur :

La désignation du Président de la Commission sans doute liée aux résultats des élections européennes

4) La ratification du traité de Lisbonne

- 1 défi pour la Présidence française de l'Union : trouver 1 solution à la crise ouverte par le « non » irlandais le 12 juin 2008
- Décembre 2008 : Conseil européen engagement de Brian Cowen (Premier Ministre irlandais) à faire procéder à un nouveau référendum avant le 31 octobre 2009

- Obtention de garanties juridiques pour les Irlandais

- Neutralité de l'Irlande
- Les valeurs de la famille
- La fiscalité
- Le maintien d'un commissaire irlandais

=> Insertion d'un « protocole irlandais » dans le traité d'adhésion de la Croatie (échéance 2010-2011)